



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Budget Bachand 2011-2012 Régression sociale et incohérence fiscale maintenues

Montréal – 18 mars 2011. – Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) déplore, cette année encore, que le budget du gouvernement Charest, présenté par le ministre des Finances, monsieur Raymond Bachand, maintienne le cap sur des mesures régressives pour la population de la classe moyenne et les personnes démunies.

Pourtant, les nombreuses solutions proposées par la *Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics*, dont le RQ-ACA est membre, offraient des alternatives qui auraient pu répondre efficacement au défi que posent les finances publiques. Malheureusement, le gouvernement Charest a préféré faire la sourde oreille.

Malgré les faibles mesures en environnement et en services de garde, le budget Bachand impose une fois de plus aux contribuables québécois une série de mesures venant fragiliser leur qualité de vie en plus d'affaiblir les services publics et les programmes sociaux. « Ce qui est encore plus décevant, c'est que ce budget n'offre aucune lueur d'espoir pour les plus démunis de notre société. Il est clair que la lutte contre la pauvreté n'est pas une priorité pour ce gouvernement, et ce, bien qu'il ait déposé un plan de lutte en ce sens », de souligner monsieur Steve Foster, président du RQ-ACA.

Par ailleurs, le RQ-ACA est plus que déçu qu'aucune mesure ne vienne soutenir les demandes répétées des organismes d'action communautaire autonome quant au rehaussement de leur financement. Pourtant, ces organismes sont un rouage essentiel dans le développement des communautés et aux avancées des personnes. Les ignorer dans ce budget confirme le peu de reconnaissance accordé par ce gouvernement pour leur contribution plus qu'essentielle à la société.

Avec un tel budget, le Réseau québécois de l'action communautaire autonome est déterminé à demeurer critique face aux orientations du gouvernement Charest et continuera d'exiger une redistribution de la richesse et une véritable justice fiscale et sociale pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens. Les mieux nantis et les entreprises privées ne peuvent continuellement être soulagés de leur contribution à la société et la classe moyenne ne peut perpétuellement couper les « cennes » en quatre au même titre que les plus démunis ne peuvent constamment faire les frais du non-respect des responsabilités sociales de l'État.

« Si nous voulons vraiment avoir un Québec prospère et juste, ce n'est certainement pas en excluant une partie des citoyennes et citoyens et en adoptant des mesures qui ont des impacts négatifs sur la qualité de vie des gens et des services publics, que nous y arriverons. Cela ne peut que mener à la dégradation des rapports sociaux et à miner la confiance de la population envers la classe politique » d'ajouter le président du RQ-ACA.

- 30 -

Le RQ-ACA représente 59 organismes et regroupements nationaux de partout au Québec et rejoint environ 4 000 organismes d'action communautaire autonome.

Pour information :

Virginie Bernier
Agente d'information
514 845 6386 / communication@rq-aca.org

Tiré du document de la

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics intitulé

« **FINANCES PUBLIQUES : D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES !** »

Note : pour mieux saisir les données, veuillez consulter le document complet au www.nonauxhausses.org

ALTERNATIVES FISCALES ET ÉCONOMIES POTENTIELLES

<i>Alternatives fiscales et mesures proposées</i>		Argent récupéré (par année)
A- RÉINSTITAURER LA PROGRESSIVITÉ DE L'IMPÔT DES PARTICULIERS		
1	Ajouter un palier d'imposition*	950 millions \$
2	Établir 10 paliers d'impositions différents	1,3 milliard \$
3	Abolir le crédit d'impôt sur les gains en capital des particuliers *	567 millions \$
4	Diminuer le plafond des REER*	300 millions \$
5	Moduler les taxes à la consommation en fonction des biens achetés*	745 millions \$
B- RÉTABLIR UN ÉQUILIBRE ENTRE LES IMPÔTS DES PARTICULIERS ET LES IMPÔTS DES ENTREPRISES		
6	Revoir les mesures fiscales destinées aux entreprises	1,4 milliard \$
7	Augmenter les redevances sur les ressources naturelles exemple de l'industrie minière*	300 millions \$
8	Rétablir la taxe sur le capital pour les entreprises financières	800 millions \$
9	Modifier les contrats secrets d'Hydro-Québec	467 millions \$
C- LUTTER CONTRE LA FRAUDE		
10	Lutter contre l'évitement fiscal*	500 millions \$
11	Lutter contre l'évasion fiscale*	300 millions \$
12	Lutter contre la corruption dans l'attribution des contrats gouvernementaux *	600 millions \$
D- CESSER D'EMBAUCHER DES COMPAGNIES PRIVÉES DANS CERTAINS SERVICES PUBLICS		
13	Cesser de recourir aux PPP dans la construction d'infrastructures publiques*	---
14	Cesser de recourir aux agences de placement dans les institutions publiques de santé	56 millions \$
15	Cesser de recourir aux cliniques médicales spécialisées	15 % à 30 % d'économie
E- RÉFORMER LA POLITIQUE DU MÉDICAMENT		
16	Adopter des mesures de contrôle du coût des médicaments*	1 milliard \$
17	Abolir la règle de protection des brevets (règle de 15 ans)	200 millions \$
TOTAL PROJETÉ		Environ 9 milliards \$ par année

* Les mesures marquées d'un astérisque ont été débattues et adoptées par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation. Les autres mesures sont rapportées afin de soutenir l'élargissement du débat sur les choix fiscaux qui pourraient être faits. Par manque de temps ou à cause de divergences d'opinion, elles n'ont pas encore été discutées ou n'ont pas pu être adoptées par l'ensemble de la Coalition.

** Les montants présentés dans ce tableau ont tous été estimés de façon conservatrice. De plus, puisque la deuxième proposition inclut la première, le montant de 950 millions \$ n'a pas été considéré dans le total.